

21.3.2022

B9-0160/2022 }  
B9-0162/2022 }  
B9-0163/2022 }  
B9-0166/2022 } RC1/Am. 32

### **Amendement 32/REV**

**Gabriel Mato**

au nom du groupe PPE

### **Proposition de résolution commune**

**PPE, S&D, Renew, ECR**

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

### **Proposition de résolution commune**

**Paragraphe 53**

#### *Proposition de résolution commune*

53. invite la Commission et les États membres à veiller à ce que le nouveau Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture soit rendu opérationnel dans les meilleurs délais et demande à la Commission **d'envisager de prendre des mesures** pour permettre d'octroyer des aides d'urgence au titre de ce fonds même en temps de crise comme la guerre en Ukraine; demande instamment que tous les fonds restants du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche soient mobilisés et invite instamment la Commission et les États membres à accélérer la mise en œuvre de la réserve d'ajustement au Brexit afin de garantir que l'aide parvienne plus rapidement aux zones touchées par le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne;

#### *Amendement*

53. invite la Commission et les États membres à veiller à ce que le nouveau Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture soit rendu opérationnel dans les meilleurs délais et demande à la Commission **de présenter de toute urgence une proposition** pour permettre d'octroyer des aides d'urgence au titre de ce fonds même en temps de crise comme la guerre en Ukraine; demande instamment que tous les fonds restants du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche soient mobilisés et invite instamment la Commission et les États membres à accélérer la mise en œuvre de la réserve d'ajustement au Brexit afin de garantir que l'aide parvienne plus rapidement aux zones touchées par le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne;

Or. en

AM\1252425FR.docx

PE719.438v01-00 }  
PE719.440v01-00 }  
PE719.441v01-00 }  
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }  
B9-0162/2022 }  
B9-0163/2022 }  
B9-0166/2022 } RC1/Am. 33

**Amendement 33/REV**

**Gabriel Mato**

au nom du groupe PPE

**Proposition de résolution commune**

**PPE, S&D, Renew, ECR**

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

**Proposition de résolution commune**

**Paragraphe 53 bis (nouveau)**

*Proposition de résolution commune*

*Amendement*

***53 bis. invite instamment la Commission à proposer des mesures d'urgence pour soutenir la pêche, l'aquaculture et l'ensemble de la chaîne de valeur (transformation, commerce de détail, etc.) dans l'Union européenne; demande, dans ce contexte, que les mesures d'urgence comprennent: l'indemnisation des opérateurs pour les pertes de revenus et les coûts supplémentaires, le soutien à l'arrêt temporaire des activités de pêche et le soutien aux organisations de producteurs et à l'ensemble de la chaîne de valeur des produits de la mer pour le stockage temporaire des produits de la pêche et de l'aquaculture par l'intermédiaire du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, l'augmentation de la flexibilité des quotas annuels de 10 à 25 %, l'augmentation du plafond des aides d'État jusqu'à 500 000 euros par navire dans le cadre de minimis et l'inclusion de la pêche et de l'aquaculture dans le cadre temporaire pour les aides d'État; invite la Commission et les États membres à mettre en place tous les***

AM\1252425FR.docx

PE719.438v01-00 }  
PE719.440v01-00 }  
PE719.441v01-00 }  
PE719.444v01-00 } RC1

*instruments disponibles de la politique  
commune de la pêche pour stabiliser les  
marchés;*

Or. en

AM\1252425FR.docx

PE719.438v01-00 }  
PE719.440v01-00 }  
PE719.441v01-00 }  
PE719.444v01-00 } RC1